



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20066238

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

29 MAI 2020

Greffier
Le greffier

N° d'entreprise : 0450 342 690

Nom

(en entier) : J.F. ROOD

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Chafour 33 à 4845 JALHAY

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 2019, il a été décidé que :

Faisant suite au décès de Monsieur Jean-François Rood en date du 22 avril 2020 qui met fin à son mandat d'administrateur, les associés décident à l'unanimité de nommer Madame Christine Meyer en qualité d'administrateur de la société avec effet de tous les actes depuis le 22 avril 2020 et pour une période indéterminée.

Les associés donnent mandat, avec pouvoir de substitution, à Monsieur MARECHAL Philippe, Expert-comptable au sein de la SPRL SOFICOEST (BCE 0424.164.469) dont les bureaux sont situés à 4800 VERVIERS, Rue Grandjean 2, aux fins d'accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légales relatives aux décisions adoptées lors de la présente assemblée générale et, notamment sans que cette énumération soit limitative, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la modification de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises. A cette fin accomplir, seul ou conjointement et toujours avec faculté de substitution, toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce, des guichets d'entreprises, de la Banque Carrefour des Entreprises, de l'Administration fiscale, et de manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

Jalhay, le 19 mai 2020.

Philippe MARECHAL
Représentant la SPRL SOFICOEST
Mandataire

Déposé en même temps : le procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 19/05/2020

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).